

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Band: 84 (1981)

Artikel: Les familles de Cœuve (XIIe - XVIe siècle) : essai généalogique

Autor: Thiébaud, Jean-Marie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les familles de Cœuve (XIIe - XVIe siècle) : essai généalogique

par Jean-Marie Thiébaud

Le village de Cœuve, dans l'ancien évêché de Bâle, est le berceau de plusieurs familles nobles dont certaines ont joué un rôle important en Franche-Comté et en particulier dans la principauté de Mandeuve et dans les seigneuries de Neufchâtel-Bourgogne et de Châtillon-sous-Mâche.

Ces familles de chevaliers et d'écuyers sont citées pour la première fois dans des chartes abbatiales du XIIe siècle.

- Henri et Bourcard de Cœuve, frères, et Gérard de Cœuve sont témoins de la confirmation par Humbert, archevêque de Besançon, et Adalbéron, évêque de Bâle, de la fondation de l'abbaye de Lucelle, en 1136¹.
- En 1152, Henri, Bourcard et Etienne de Cœuve sont témoins de la confirmation par Ortlieb, évêque de Bâle, des possessions de cette abbaye².
- Henri de Cœuve est témoin de la confirmation par Louis, évêque de Bâle, à l'abbaye de Bellelay, de la donation de l'église de Boëcourt, le 28 octobre 1175³.

A partir du XIIIe siècle, la filiation de quelques membres des familles de Cœuve commence à être connue.

A. DESCENDANCE DE LOUIS DE CŒUVE

Louis de Cœuve, chevalier, cité en 1225 et 1230, mort avant 1254, est le père de :

1. Louis de Cœuve, fils aîné (1254-1271). Le 2 juillet 1254, pour mettre un terme au conflit né de ses prétentions et de celles de la veuve de Louis de Cœuve, sa mère, il signe un accord avec

l'abbaye de Lucelle relativement à une terre donnée à celle-ci par Turinge de Ramstein ⁴.

Deux fils connus :

Roulin (Rollin) (1317), Henri (1317) ⁵.

2. Guillaume de Cœuve dit le Roux (1271 - 1308) ⁶.

B. DESCENDANCE DE RENAUD DE CŒUVE

Les frères Renaud, Pierre et Vezelon de Cœuve, damoiseaux, fils de Renaud de Cœuve, ratifient une vente faite par leur père à l'abbaye de Lucelle. Cette reconnaissance relative à un pré sis à Miécourt est faite en octobre 1284 en présence de Raymbald (Raimbaud) et de Joffroy de Cœuve ⁷.

C. DESCENDANCE DE RAIMBAUD DE CŒUVE

Raimbaud de Cœuve, écuyer, cité en 1284 (voir plus haut), meurt avant 1317.

Le 26 septembre 1317, Louis de Cœuve, fils de feu Reimbal (Raimbaud) de Cœuve, écuyer, vend à Renal (Renaud) du Pray et à Holry (Horry ou Ulric) son cousin, écuyers, de Cœuve, et à Roulin (Rollin) et Henri, fils de Louis du même lieu, achetant au nom de tous les prud'hommes et de la commune de Cœuve un journal de terre audit lieu pour la somme de quarante sols estevenants. Cet acte est scellé par Jehan, doyen d'Ajoie, et par le conseil de Porrentruy ⁸.

D. DESCENDANCE DE RODOLPHE DE CŒUVE DIT LORNES ⁹

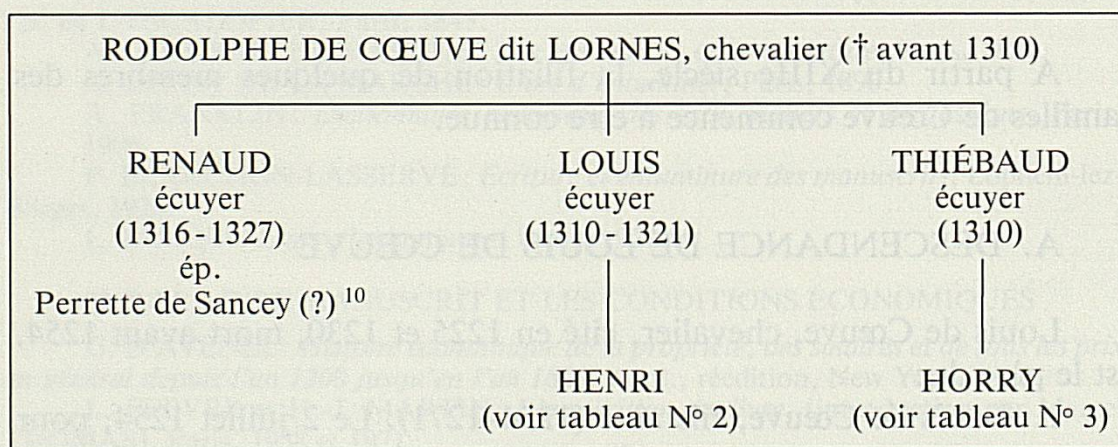


Tableau N° 1

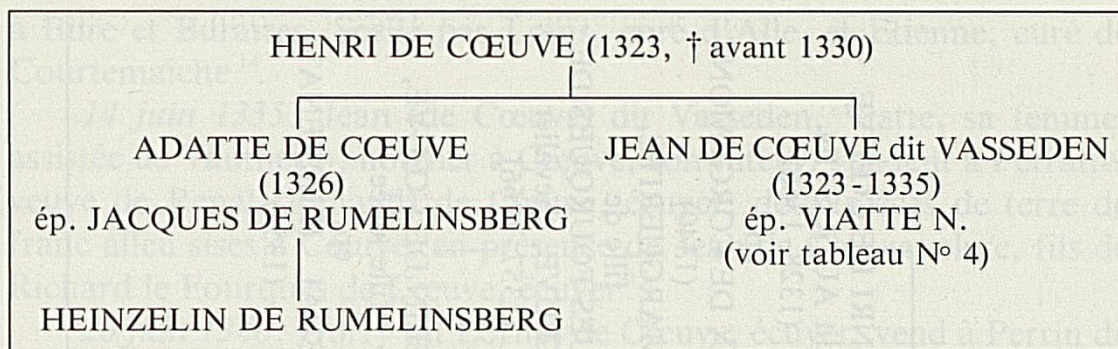


Tableau N° 2

La descendance de Horry de Cœuve dit Lornes semble s'éteindre à la fin du XIVE siècle.

Guillaume de Cœuve possède un fief dans le comté de la Roche-Saint-Hippolyte en 1372 (*Archives de la Haute-Saône — Fonds Saint-Mauris*).

Plusieurs actes des archives de l'ancien évêché de Bâle sont relatifs à la descendance de Rodolphe de Cœuve dit Lornes.

19 mai 1323: Jehan, fils de Henri de Cœuve, du consentement de Wiatte (Viatte), son épouse, celle-ci autorisée par son tuteur Watherin (Vatherin), hôtelier à Cœuve, vend à Parette, femme de Renal (Renaud) de Cœuve, écuyer, sept journaux de terre sur le mont de Cuvatte et deux autres pièces de terre à Cœuve pour onze livres bâloises. Scellé par Jehan, curé de Damphreux, doyen d'Ajoie, Louis, curé d'Alle, et Loviat de Cœuve, écuyer ¹¹.

17 octobre 1326: Adatte de Cœuve, veuve de Jacques de Rumlinsberg, mère d'Heinzelin, renonce à ses prétentions sur des biens de la succession de son mari au profit de l'abbaye de Lucelle ¹².

3 décembre 1328: Holry dit Lornes, écuyer de Cœuve, Catherine son épouse, Thomas, Henri et Perrin, leurs enfants, autorisés par leur tuteur Loviat de Cœuve, écuyer, père de ladite Catherine, vendent à l'abbé de Bellelay différentes pièces de terre situées à Lugnez et Damphreux. Scellé par Louis, curé d'Alle, et Wernier (Vernier), vicaire de Damphreux ¹³.

27 février 1329: Holri dit Lornes de Cœuve, écuyer, sa femme Catherine, Thomas, Perrin et Henri, leurs enfants, vendent à Pierre, abbé de Bellelay, pour neuf livres bâloises, différentes pièces de terre

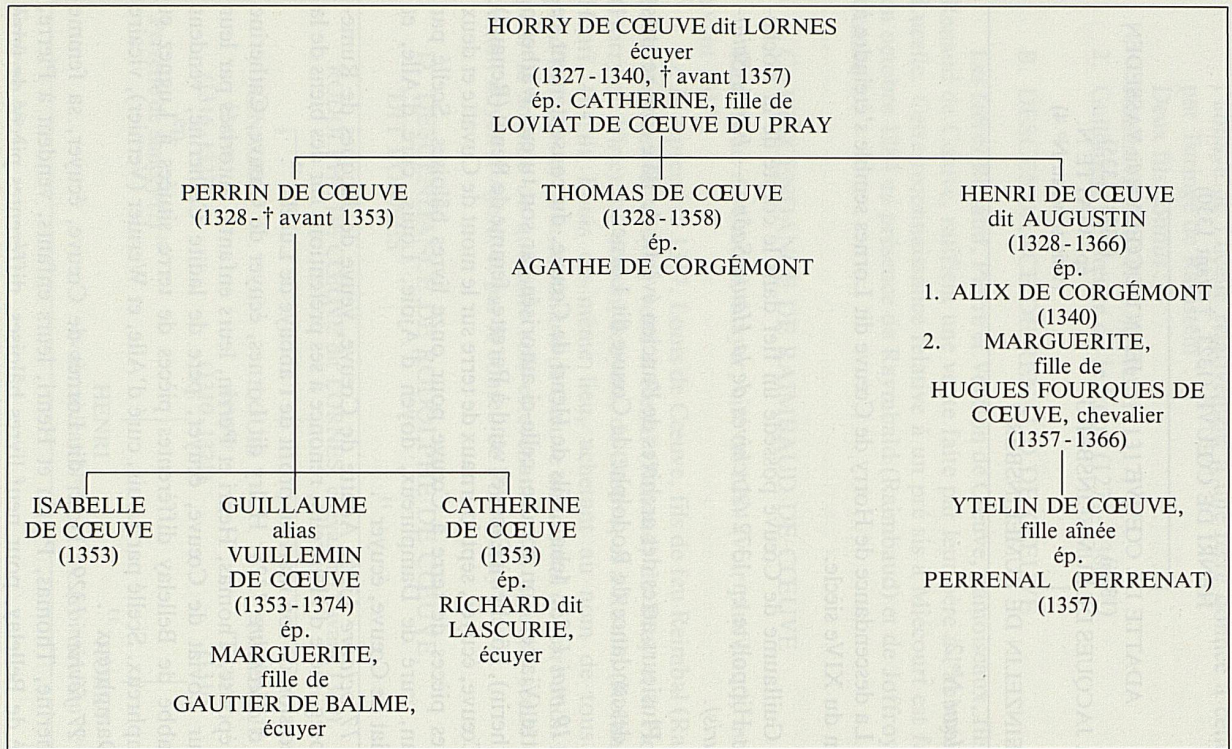


Tableau N° 3

à Bure et Burattes. Scellé par Louis, curé d'Alle, et Etienne, curé de Courtemaîche¹⁴.

14 juin 1335: Jean (de Cœuve) dit Vasseden, Viatte, sa femme, assistée de Vautherin, hôtelier à Cœuve, son tuteur, vendent à Perratte, veuve de Renal (Renaud) de Cœuve, écuyer, deux pièces de terre de franc alleu sises à Cœuve, en présence de Jean de Cœuve, clerc, fils de Richard le Fourques de Cœuve, écuyer¹⁵.

20 juin 1340: Horry dit Lornes de Cœuve, écuyer, vend à Perrin de Cœuve, clerc, demeurant à Porrentruy, achetant au nom des sœurs Agathe et Alix de Corgémont, femmes de Thomas et d'Henry, fils de Horry dit Lorne susdit, plusieurs journaux de terre à Cœuve pour cinquante livres bâloises. Catherine, femme du vendeur, assistée de son frère et tuteur Henri, fils de Loviat de Cœuve, ratifie la vente de ces biens qui sont grevés d'une cense annuelle de dix sols au profit de l'église de Grandgourt¹⁶.

28 juin 1353: Guillaume, fils de feu Perrin de Cœuve, Isabelle et Catherine, ses sœurs, cette dernière du consentement de Richard dit Lascurie, son mari, écuyer, vendent à Catherine, veuve de Richard de Morimont, chevalier, tous les droits que feu Perrin possédait sur un chasal sis en la ville d'Alle, pour la somme de trente sols bâlois¹⁷.

9 mars 1357: Henri dit Augustin, fils de feu Horri Le Lorne de Cœuve, du consentement de Ytelin, sa fille aînée, autorisée par son mari Perrenal, vend à Jacques de Bienne, abbé de Bellelay, une terre à Cœuve pour quinze florins d'or¹⁸.

10 juin 1357: Guillaume, écuyer, fils de Perrin de Cœuve, vend trois fauchées de prés situées à Alle et Porrentruy, à Thiébaud de Rocourt, écuyer¹⁹.

11 juillet 1361: Henri de Cœuve, écuyer, fils de feu Horry le Lorne, vend à Perrenat lai Chevrate, bourgeois de Porrentruy, une terre²⁰.

23 août 1366: Henri dit Augustin, écuyer, de Cœuve, et sa femme Marguerite, fille de feu Hugues Fourques, vendent à Henri Voge d'Undervelier, chevalier, une rente d'un muid, moitié blé et moitié avoine, assignée sur plusieurs terres de franc alleu situées à Cœuve, pour cinquante florins d'or de Florence²¹.

25 mai 1368: Guillaume de Cœuve, écuyer, fils de feu Perrin, écuyer, vend à Catherine, veuve de Richard de Morimont, chevalier, une rente d'un chapon assignée sur un chasal sis en la ville d'Alle, pour vingt sols stebelers²².

29 août 1374: Vuillemin, fils de feu Perrin de Cœuve, vend à Perrenat dit du Vache, ambourg²³ de Porrentruy, tous les droits qu'il a sur deux jardins et chenevières sis en cette ville, pour trente sols stebelers²⁴.

Les enfants de Jean de Cœuve sont connus en particulier par un acte du *24 avril 1330*.

Jean, fils de feu Henri de Cœuve, qui fut fils d'Ane Gyle (dame Gyle?), et Wiatte (Viatte) son épouse, du consentement de Watherin, hôte à Cœuve, tuteur de celle-ci, et de leurs enfants, Richard, Renal (Renaud), Henri, Jehannette, Ythenat et Berthe, vendent à dame Perrette, veuve de Renal (Renaud) de Cœuve, écuyer, différentes pièces de terre de franc alleu situées à Cœuve pour neuf livres estevenantes. Scellé par Pierre, abbé de Bellelay, et Louis, curé d'Alle ²⁵.

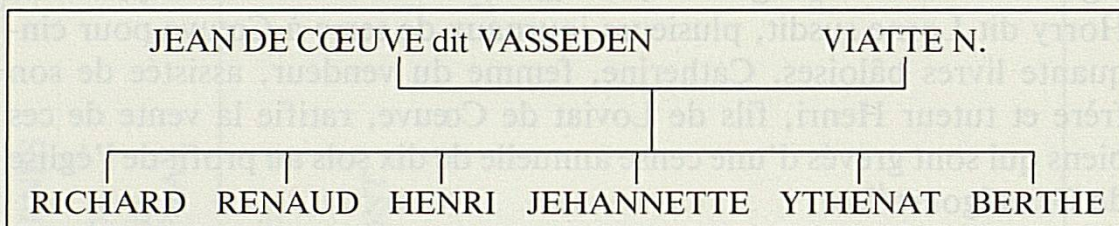


Tableau N° 4

A. Quiquerez pense que le premier de ces fils est Richard dit Fourques, ce qui est peu vraisemblable, car l'existence d'un surnom démontre déjà la nécessité à l'époque de distinguer Richard de Cœuve et Richard dit Fourques de Cœuve. En outre, à la mort pourtant précoce de Jean de Cœuve, vers 1335, Richard le Fourques a déjà un fils clerc, Jean de Cœuve ²⁶. Enfin et surtout, Marguerite, fille de Jacques le Fourques (fils de Richard), épouse Henri Lornes de Cœuve dit Augustin, écuyer : si Richard le Fourques était le fils de Jean de Cœuve dit Vassedén, Henri prendrait donc pour femme l'arrière-petite-fille de son cousin germain, ce qui n'est guère possible chronologiquement. Richard le Fourques est en réalité contemporain de Henry et Horry de Cœuve et même partiellement des parents de ceux-ci.

Les enfants du chevalier Hugues sont cités dans un acte du *30 mai 1357*.

Hugues Fourques de Cœuve, chevalier, sa fille Marguerite, femme de Henri Lornes de Cœuve, écuyer, et ses autres enfants, Jean, Vernier, Perrenez, Guillaumette, Guyatte et Adine, ces derniers assistés de leur tuteur Henri Lornes susdit, vendent à Jacques, abbé de Bellelay, et à Jean Donzelot, de Saint-Ursanne, chanoine de Bellelay, une maison à Dampreux et une centaine de journaux de terre ²⁷.

Les membres de la famille de Cœuve qui ont joué un rôle en Franche-Comté descendent pour la plupart de Jean Ruequelin de Cœuve.

E. DESCENDANCE DE RICHARD dit FOURQUES DE CŒUVE

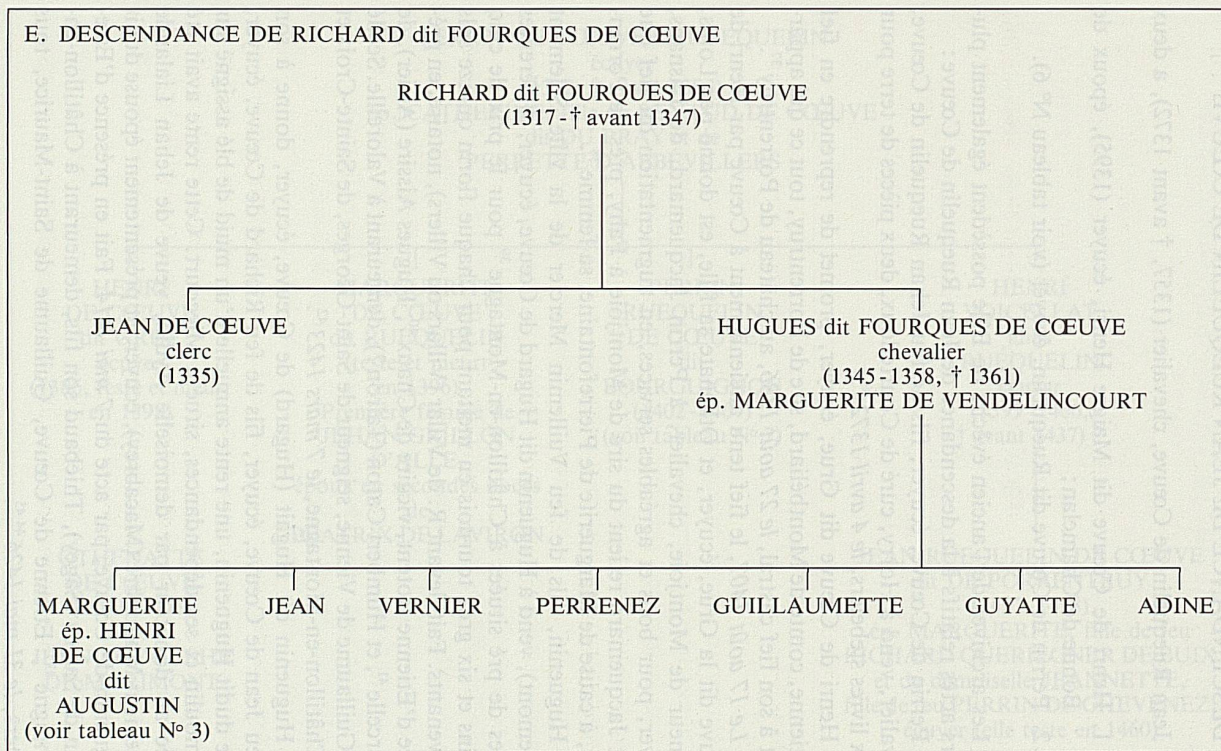


Tableau N° 5

DESCENDANCE DE JEAN RUEQUELIN DE CŒUVE

Jean Ruequelin de Cœuve, chevalier (1357, † avant 1372), a deux fils :

1. Henri de Cœuve dit Maigre Henri, écuyer (1395), époux de Bonne de Chamelan ;
2. Perrin de Cœuve dit Ruequelin, écuyer (voir tableau N° 6).

Les archives de l'ancien évêché de Bâle possèdent également plusieurs actes relatifs à la descendance de Jean Ruequelin de Cœuve :

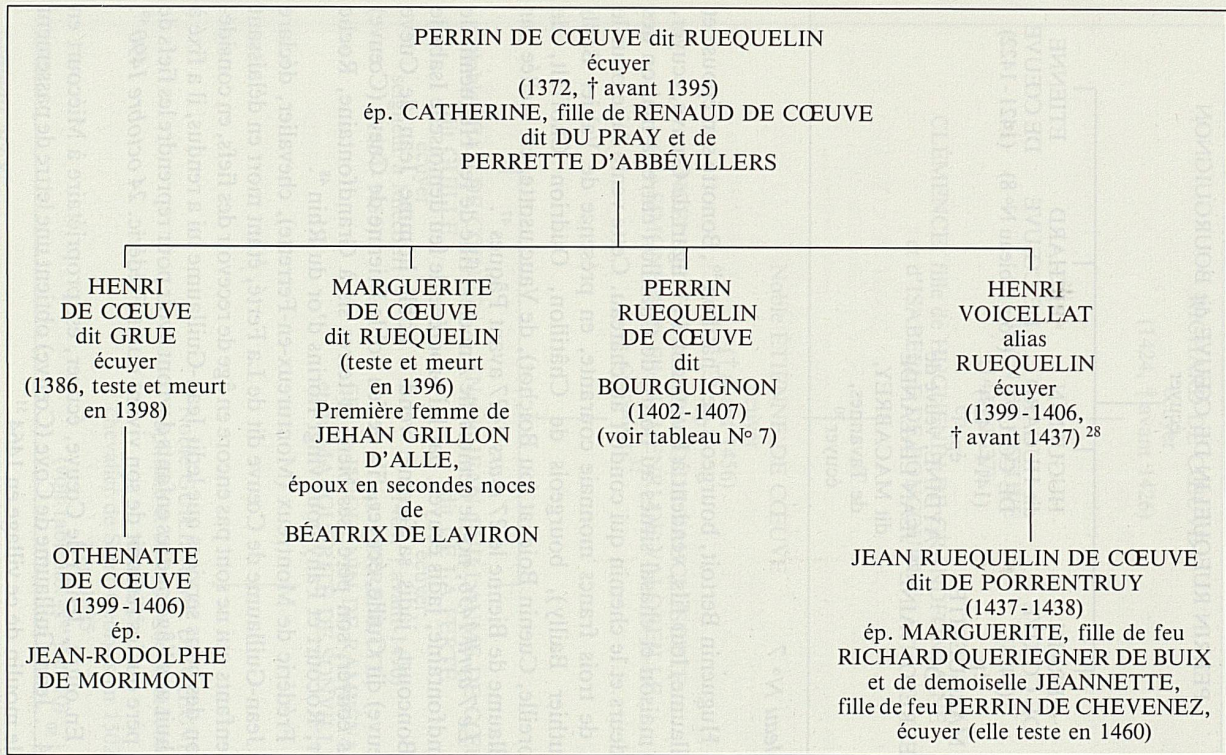
Perrin de Cœuve, écuyer, fils de feu Jehan Ruequelin de Cœuve, chevalier, vend à Horry, curé de Courtedoux, deux pièces de terre pour deux livres stebelers, *le 4 avril 1372*³⁶.

Henri de Cœuve dit Grue, écuyer, promet de reprendre en fief d'Etienne, comte de Montbéliard, sire de Porrentruy, tout ce qui appartient à son fief castral, *le 27 août 1386*, au château de Porrentruy³⁷.

Le 17 août 1407, le fief tenu anciennement à Cœuve par Henri de Cœuve dit la Grue, écuyer, et Othenate sa fille, est donné par Louis, seigneur de Montjoie, chevalier, à Perrin Jacquemard, de Lasnans, écuyer, pour bons et agréables services, en augmentation du fief que ledit Jacquemard retient du sire de Montjoie à Fahy, près de Porrentruy, à cause de Marguerite de Pierrefontaine, sa femme³⁸.

Huguenin, fils de feu Vuillemin Mercier de la ville Selemont (Solemont), vend à Huguenin dit Hugard de Cœuve, écuyer, différentes pièces de pré situées à Châtillon-en-Montagne³⁹ pour le prix de cinq florins et six gros tournois en mettant pour chaque florin quinze sols estevenants. Fait devant R. de Villar (Villars ou Villers), notaire, en présence d'Etienne Rotent, vicaire de Chaux⁴⁰, Hugues Aissire (Aisier), de Courcelle⁴¹, et Humbert Caron (Tairon ?), demeurant à Valoreille. Scellé par Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges, de Sainte-Croix et de Châtillon-en-Montagne, *le 7 mars 1423*⁴².

Huguenin dit Hugait (Hugard) de Cœuve, écuyer, donne à son neveu Jean de Cœuve, écuyer, fils de feu Richard de Cœuve, écuyer, frère dudit Huguenin, une rente annuelle d'un muid de blé assigné sur un moulin et ses dépendances, situé à Miécourt. Cette rente avait été cédée au donateur par demoiselle Aydin, veuve de Jehan Lialande autrement Maquabré (Macabrey), écuyer, et présentement épouse dudit Huguenin de Cœuve, par acte du *7 mai 1414*. Fait en présence d'Estevenin de Saigey (Sagey), Thiébaud son fils, demeurant à Châtillon-en-Montagne⁴³, Etienne de Cœuve, Guillaume de Saint-Maurice, tous écuyers, *le 31 mai 1426*^{44 45}.



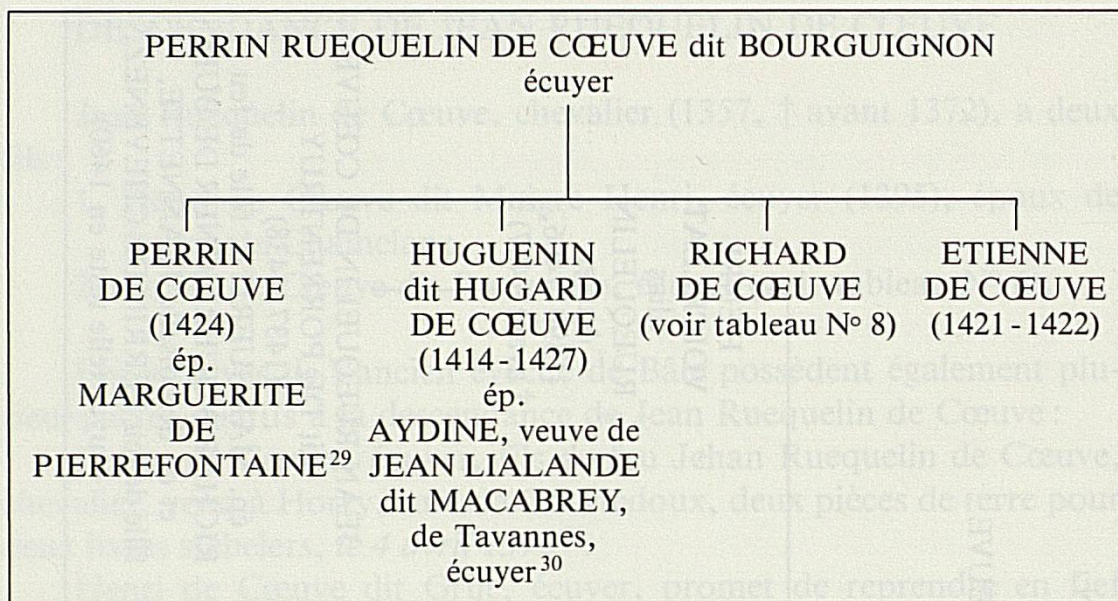


Tableau N° 7

Huguenin Bertoit, bourgeois de Châtillon⁴⁶, Bonotte son épouse et Guillaume, leur fils, vendent à Huguenin dit Hugart de Cœuve, écuyer, une maison et chasal situés au bourg de Châtillon entre la maison des vendeurs et le chemin qui conduit au château. Cette vente faite pour le prix de trois francs monnaie courante, en présence de Valtier Bailli (Vauthier Bailly), bourgeois de Châtillon, Oudrion Choffalt, de Valoreille, Cuenin Boichat (ou Boichot), de Vaclusotte, est scellée par Guillaume de Bienne le 27 mars 1427 avant Pâques⁴⁷.

Le 7 avril 1456, noble demoiselle Annelez, fille de feu Huguenin de Grandfontaine, jadis écuyer, par lui procréée de feu demoiselle Isabelle de Boncourt, jadis sa femme, vend à noble homme Jean de Cœuve (Cœuve) dit Guille, écuyer, fils de feu noble Etienne de Cœuve (Cœuve) jadis écuyer, son père, ses biens et terres sis à Grandfontaine, Roche d'Or, Rocourt et Fahy pour vingt florins d'or du Rhin⁴⁸.

Frédéric de Montreux (Montureux-en-Ferrette), chevalier, déclare que Jean-Guillaume de Cœuve dit de La Ferté, étant mort en délaissant des enfants qui ne sont pas encore en âge de recevoir des fiefs, en considération des bons services que ledit Jean-Guillaume lui a rendus, il a fixé à dix-huit ans l'âge que ses enfants devront avoir pour reprendre les fiefs de leur père qui les retenait de son vivant dudit Frédéric. 24 octobre 1490⁴⁹.

En outre, Jehan de Cœuve, écuyer, est propriétaire à Miécourt en 1454⁵⁰. Jean-Guillaume de Cove (Cœuve) obtient une lettre de passément sur le moulin de ce village en 1464⁵¹.

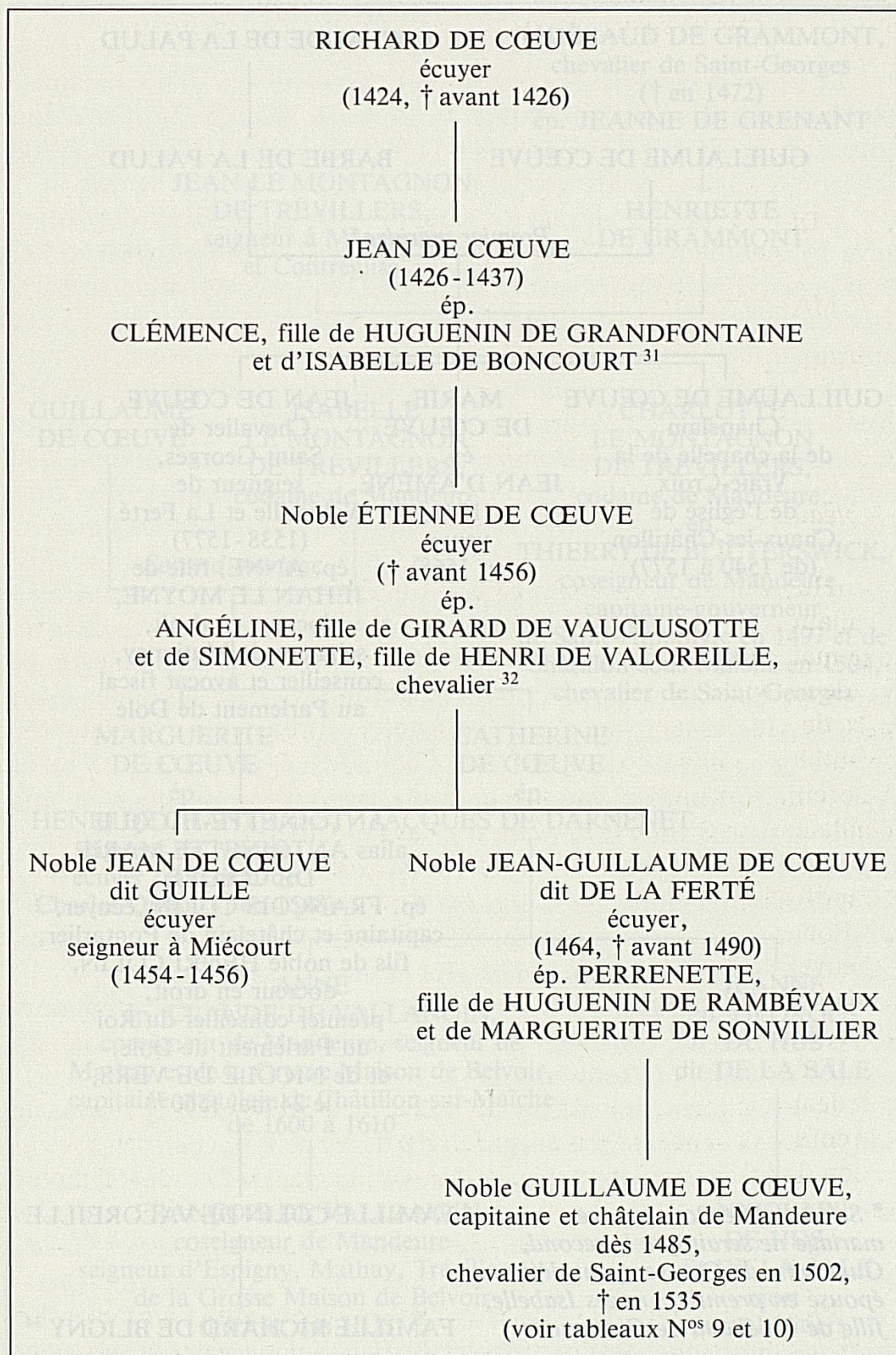


Tableau N° 8

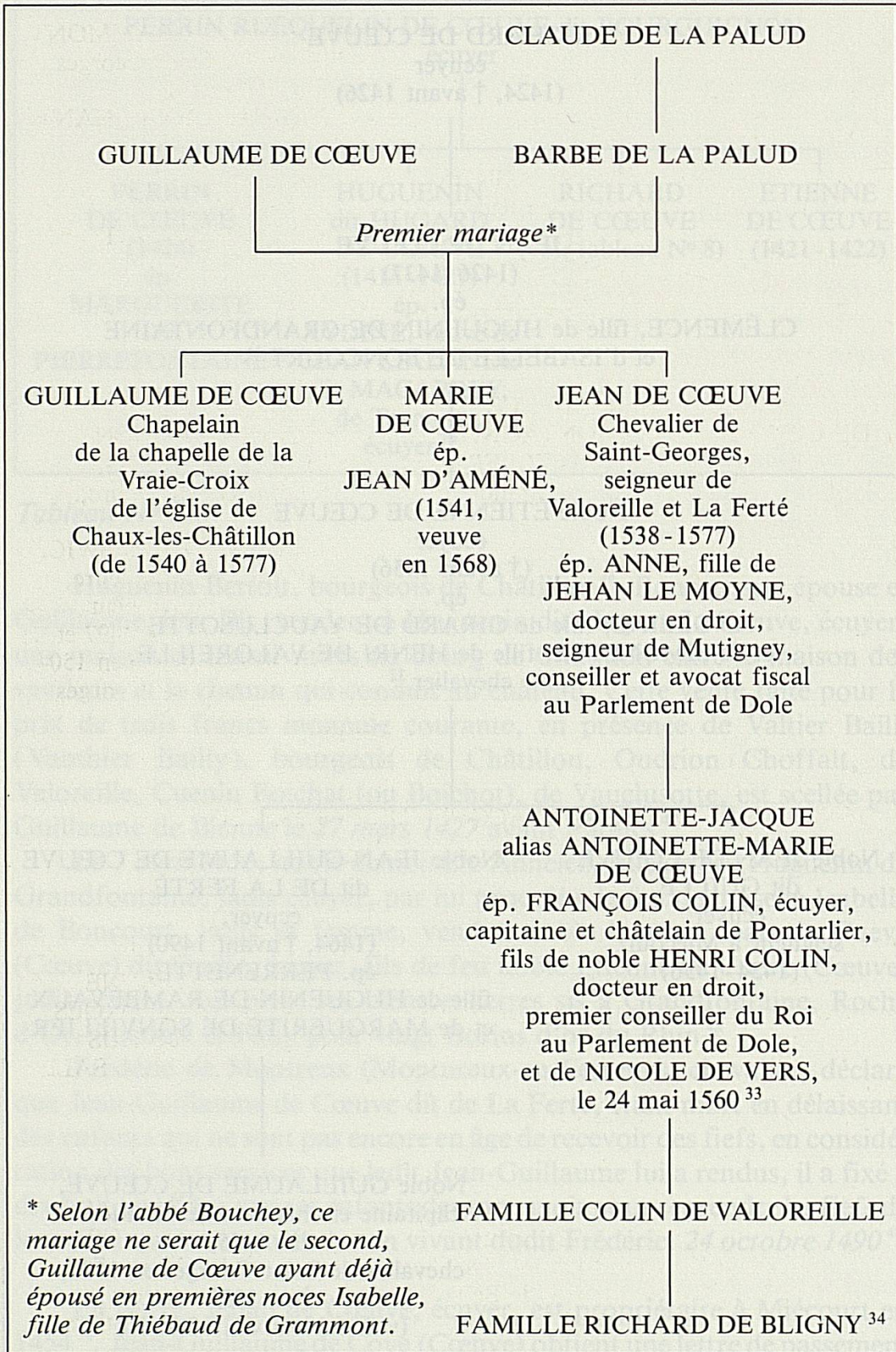


Tableau N° 9

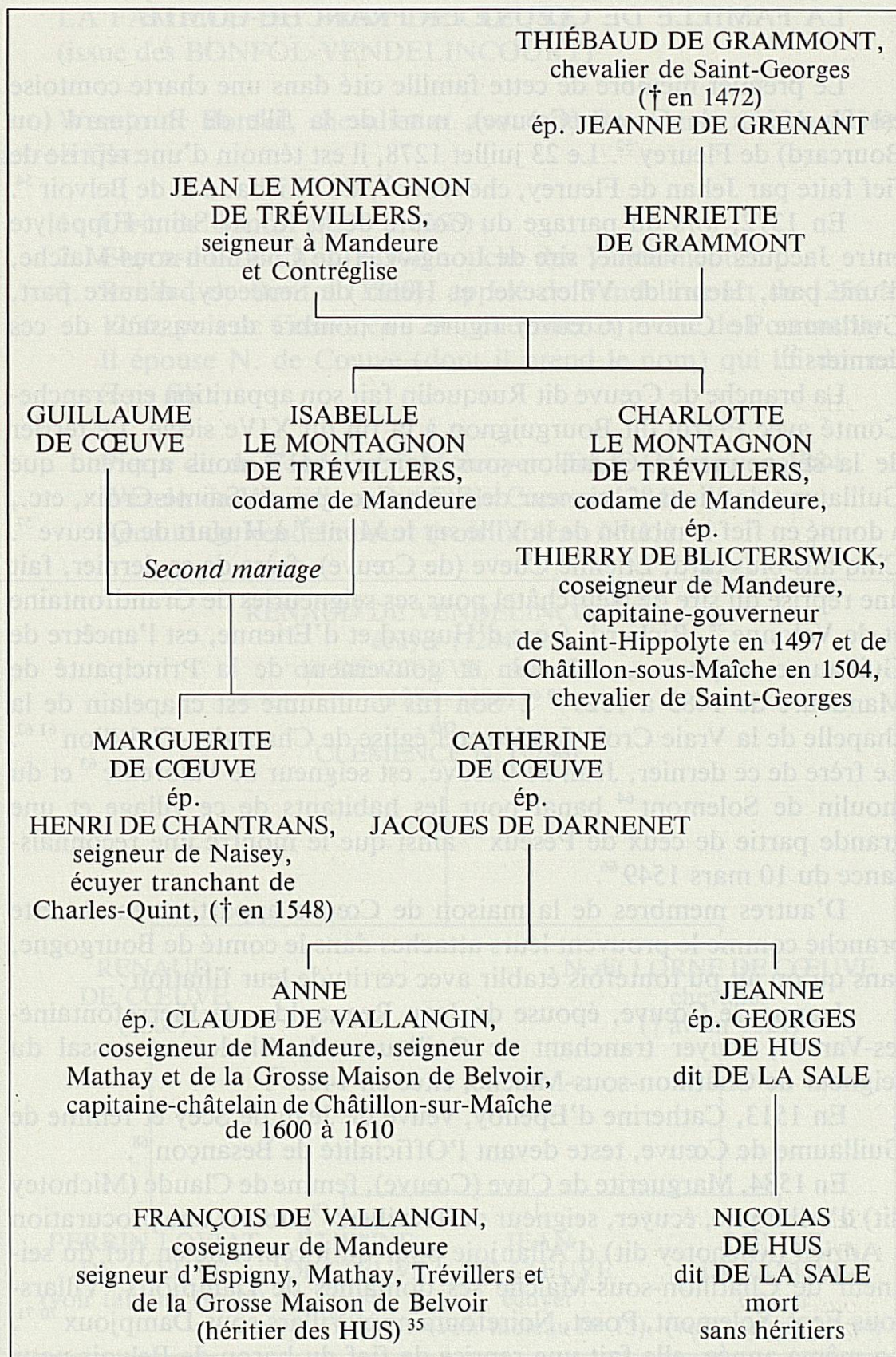


Tableau N° 10

LA FAMILLE DE CŒUVE EN FRANCHE-COMTÉ

Le premier membre de cette famille cité dans une charte comtoise est Huguenin de Cueve (Cœuve), mari de la fille de Burquard (ou Bourcard) de Fleurey⁵². Le 23 juillet 1278, il est témoin d'une reprise de fief faite par Jehan de Fleurey, chevalier⁵³, de Thiébaud II de Belvoir⁵⁴.

En 1372, lors du partage du Comté de la Roche-Saint-Hippolyte entre Jacques de Vienne, sire de Longwy et de Châtillon-sous-Maîche, d'une part, Henri de Villersexel et Henri de Sencecey, d'autre part, Guillaume de Cueve (Cœuve) figure au nombre des vassaux de ces derniers⁵⁵.

La branche de Cœuve dit Ruequelin fait son apparition en Franche-Comté avec Perrin dit Bourguignon à la fin du XIV^e siècle. Le terrier de la seigneurie de Châtillon-sous-Maîche (1417) nous apprend que Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges, de Sainte-Croix, etc., a donné en fief le moulin de la Ville sur le Mont⁵⁶ à Hugart de Queue⁵⁷. Cinq ans plus tard, Etienne Cueve (de Cœuve), frère de ce dernier, fait une reprise du sire de Neufchâtel pour ses seigneuries de Grandfontaine et de Valonne⁵⁸. Richard, frère d'Hugard et d'Etienne, est l'ancêtre de Guillaume, capitaine, châtelain et gouverneur de la Principauté de Mandeuve de 1485 à 1529^{59 60}. Son fils Guillaume est chapelain de la chapelle de la Vraie Croix fondée en l'église de Chaux-les-Châtillon^{61 62}. Le frère de ce dernier, Jean de Cœuve, est seigneur de Valoreille⁶³ et du moulin de Solemont⁶⁴ banal pour les habitants de ce village et une grande partie de ceux de Peseux⁶⁵ ainsi que le montre une reconnaissance du 10 mars 1549⁶⁶.

D'autres membres de la maison de Cœuve appartiennent à cette branche comme le prouvent leurs attaches dans le comté de Bourgogne, sans qu'on ait pu toutefois établir avec certitude leur filiation :

Jeanne de Cœuve, épouse de Jean Regnaulde, de Pierrefontaine-les-Varans, écuyer tranchant de Guillaume de Chalon et vassal du seigneur de Châtillon-sous-Maîche, citée en 1483⁶⁷.

En 1513, Catherine d'Epenoy, veuve de Jean de Scey et femme de Guillaume de Cœuve, teste devant l'Officialité de Besançon⁶⁸.

En 1584, Marguerite de Cuve (Cœuve), femme de Claude (Michotey dit) d'Allanjoie, écuyer, seigneur de Trévillers⁶⁹, donne une procuration à Adrien (Michotey dit) d'Allanjoie pour qu'il reprenne en fief du seigneur de Châtillon-sous-Maîche ses domaines de Dampjoux, Villars-sous-Ecot, Solemont, Poset, Noirefontaine et Villars-sous-Dampjoux^{70 71}. La même année, elle fait une reprise de fief du baron de Belvoir pour diverses censes qui lui sont dues par les moines de Soulce⁷².

LA FAMILLE DU PRAY DE CŒUVE
(issue des BONFOL-VENDELINCOURT)

Wezelo de Bonfol, chevalier et avoué de Porrentruy (1221 - 1236)
a trois fils :

1. Ulric de Bonfol (1230 à 1266)
2. Eberard de Bonfol (1230), souche des Vendelincourt
3. Renaud de Bonfol (1230), appelé de Vendelincourt de 1256 à 1266, puis de Cœuve en 1284, chevalier et avoué de Porrentruy.
Il épouse N. de Cœuve (dont il prend le nom) qui lui donne trois fils :

Pierre dit de Vendelincourt, écuyer, dit de Cœuve, en 1284,
Wezelo de Vendelincourt dit de Cœuve (1284),
Renaud de Vendelincourt (voir tableau N° 11).

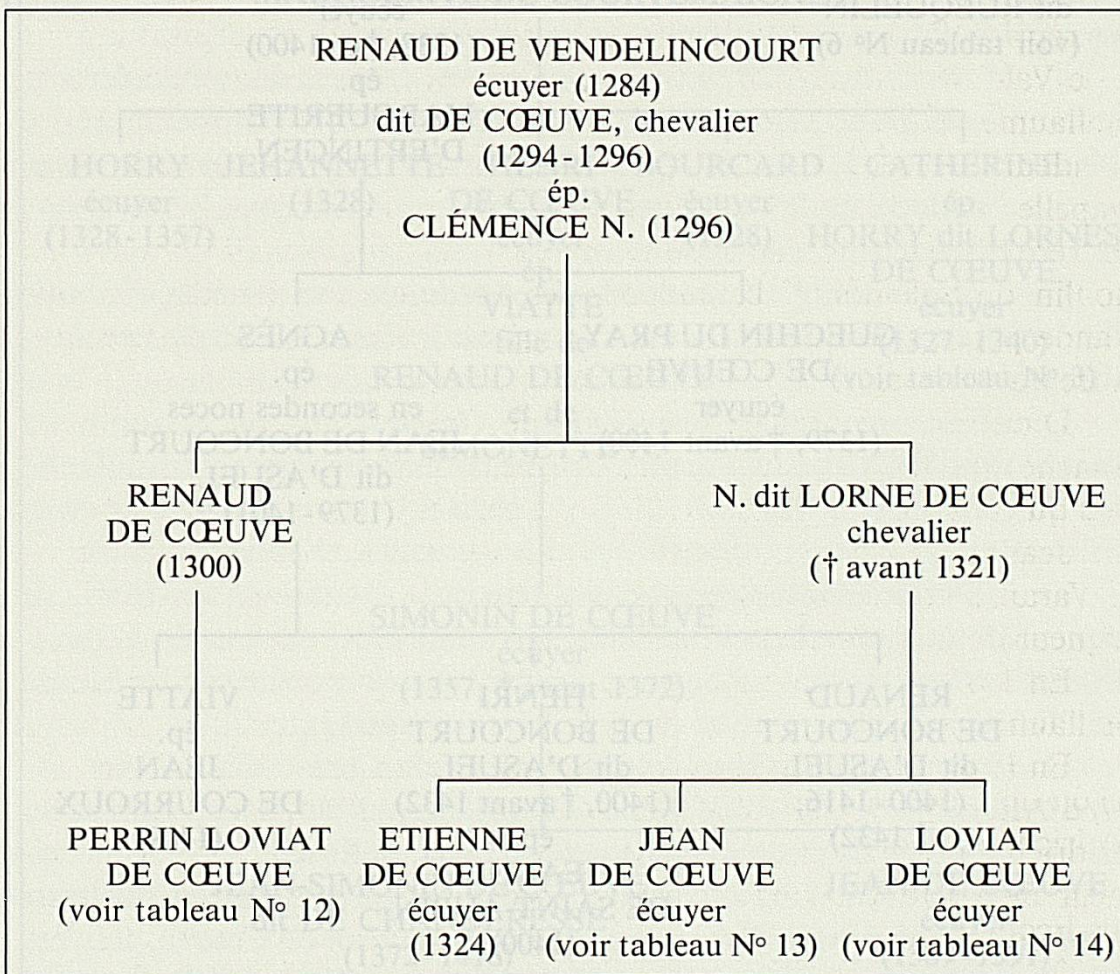


Tableau N° 11

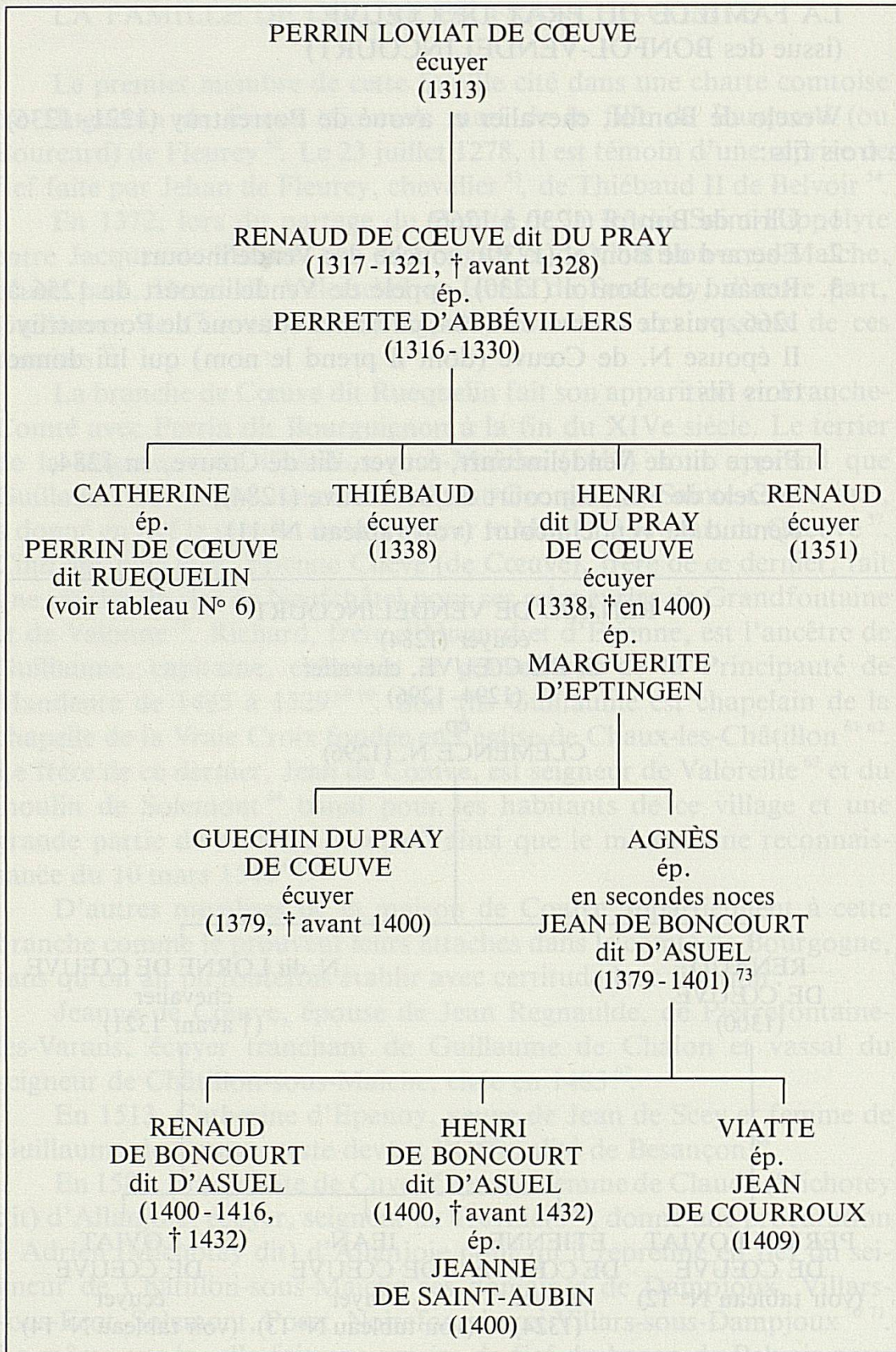


Tableau N° 12

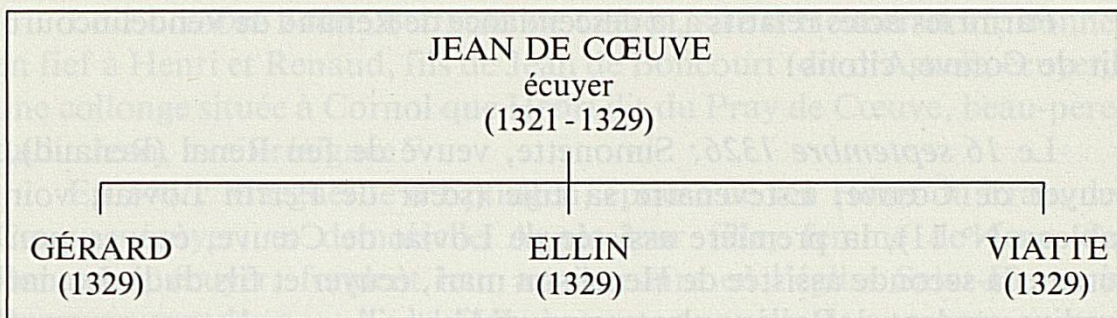


Tableau N° 13

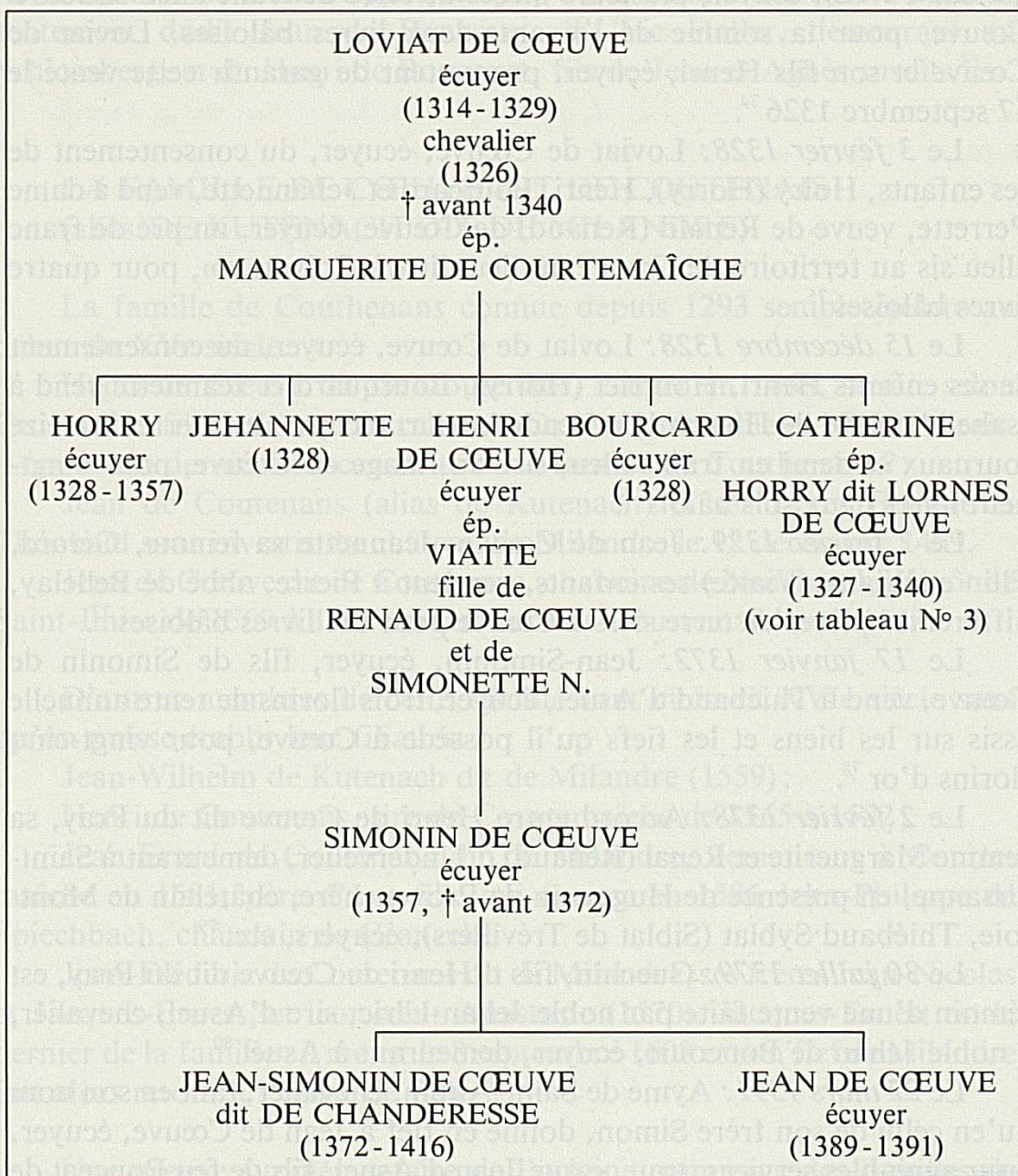


Tableau N° 14

Parmi les actes relatifs à la descendance de Renaud de Vendelincourt dit de Cœuve, citons :

Le 16 septembre 1326: Simonette, veuve de feu Renal (Renaud), écuyer de Cœuve, Estevenatte sa fille (sœur de Perrin Loviat, voir tableau N° 11), la première assistée de Loviat de Cœuve, écuyer, son tuteur, la seconde assistée de Henri son mari, écuyer et fils dudit Loviat susdit, vendent à Perrin, cleric, curé d'Abbévillers, achetant au nom de sa pupille Perrette, femme de Renal (Renaud) de Cœuve (voir tableau N° 12), écuyer, plusieurs pièces de terre de franc alleu situées à Cœuve, pour la somme de soixante-deux livres bâloises. Loviat de Cœuve et son fils Henri, écuyer, promettent de garantir cette vente le 17 septembre 1326⁷⁴.

Le 3 février 1328: Loviat de Cœuve, écuyer, du consentement de ses enfants, Holry (Horry), Henri, Bourcard et Jehannette, vend à dame Perrette, veuve de Renald (Renaud) de Cœuve, écuyer, un pré de franc alleu sis au territoire de Cœuve au lieu-dit «à Coivattes», pour quatre livres bâloises⁷⁵.

Le 15 décembre 1328: Loviat de Cœuve, écuyer, du consentement de ses enfants Henri, Hourriet (Horry), Bourquard et Jeannette vend à Isabelle, veuve de Huvrard de Vendelincourt, écuyer, une terre de treize journaux et demi en franc alleu, sise au finage de Cœuve, pour vingt-neuf livres deux sols bâlois⁷⁶.

Le 7 février 1329: Jean de Cœuve, Jeannette sa femme, Gérard, Ellin et Wiatte (Viatte) ses enfants, vendent à Pierre, abbé de Bellelay, différentes pièces de terre sises à Cœuve pour dix livres bâloises⁷⁷.

Le 17 janvier 1372: Jean-Simonin, écuyer, fils de Simonin de Cœuve, vend à Thiébaud d'Asuel, écuyer, trois florins de rente annuelle assis sur les biens et les fiefs qu'il possède à Cœuve, pour vingt-cinq florins d'or⁷⁸.

Le 2 février 1378: Accord entre Henri de Cœuve dit du Pray, sa femme Marguerite et Renal (Renaud) d'Undervelier, demeurant à Saint-Ursanne, en présence de Huguenin de Provenchère, châtelain de Montjoie, Thiébaud Syblat (Siblat de Trévillers), écuyers, etc.⁷⁹

Le 30 juillet 1379: Guechin, fils d'Henri de Cœuve dit du Pray, est témoin d'une vente faite par noble Jehan-Ulric, sire d'Asuel, chevalier, à noble Jehan de Boncourt, écuyer, demeurant à Asuel⁸⁰.

Le 22 mars 1391: Aymé de Saint-Aubin, chevalier, tant en son nom qu'en celui de son frère Simon, donne en fief à Jean de Cœuve, écuyer, pour agréables services, tout ce que Jean d'Asuel, fils de feu Pouceat de Boncourt, tenait de lui à Boncourt⁸¹.

Le 2 octobre 1400: Berthold de Glères, sire d'Heimersdorf, donne en fief à Henri et Renaud, fils de Jean de Boncourt (dit d'Asuel), écuyer, une collonge située à Cornol que Henri dit du Pray de Cœuve, beau-père dudit Jean, avait résignée⁸².

En 1401: Marguerite d'Eptingen, épouse de feu Henri du Pray, de Cœuve, écuyer, et demoiselle Agnès leur fille, femme de Jean de Boncourt, écuyer, fondent leur anniversaire en l'église Saint-Pierre à Porrentruy et donnent à cet effet une rente annuelle de quarante-quatre sols assignée sur un pré sis à Cœuve entre Jean Grillon d'Alle, écuyer, et les chanoines de Saint-Hippolyte. [...] Cette donation est faite du consentement dudit Jean de Boncourt, d'Ulric Haller, demeurant au Schlossberg, et de Henri de Boncourt, fils de Jean et Agnès susdits⁸³.

LA FAMILLE DE CŒUVE DIT DE COUTENAIIS (alias DE KUTENACH DIT DE MILANDRE)

La famille de Couthenans connue depuis 1293 semble éteinte au début du XVe siècle.

Henri de Cœuve dit de Coutenans, écuyer en 1468, serait, selon Quiquerez, fils de Henri Voicellat de Cœuve (voir tableau N° 6). Aurait-il épousé la dernière descendante de la famille de Couthenans ?

Jean de Coutenans (alias de Kutenach) et ses frères Etienne et Théobald sont investis du château de Milandre le 12 décembre 1469.

Jean de Cœuve dit de Coutenans, chanoine de Neuchâtel, prévôt de Saint-Imier de 1509 à 1514, meurt curé de Courtemaîche en 1543.

D'autres membres de cette famille sont cités au XVIe siècle sans qu'on puisse établir leur filiation :

Jean-Wilhelm de Kutenach dit de Milandre (1559);

Henri de Coutenans, sire de Courtemaîche de 1565 à 1582;

Jean-Erard de Coutenans dit de Milandre, demeurant à Courtemaîche en 1581, père d'une fille qui épouse en 1586 Jean-Philippe de Spiechbach, châtelain de Grancek ;

Jean-Frédéric de Coutenans dit de Milandre, ses frères Jean-Nicolas et Jacques-Ernest, et leur sœur Anastasie (1570). Jacques-Ernest est le dernier de la famille: il meurt le 8 septembre 1608 et son fief de Milandre fait alors retour à l'église de Bâle⁸⁴.

Une preuve supplémentaire de l'origine commune des familles de Cœuve et de Coutenans dit de Milandre est la ressemblance de leurs

armoiries. L'armorial de l'évêché de Bâle décrit ainsi les armes de la famille de Coutenans :

«D'azur à une femme nue de carnation, dont le corps depuis la ceinture est en forme de serpent plongeant dans l'eau qui remplit une cuve d'or»⁸⁵.

La famille de Cœuve proprement dite porte: «D'azur à une reine de carnation coiffée et couronnée d'or, issant d'une cuve de même», alias: «D'azur à une femme de carnation issant d'une cuve d'or». Timbre: «Un buste de femme vêtu d'azur couronné d'or, les mains jointes».

Les du Pray de Cœuve portent: «D'azur au sautoir d'or, acc. en chef d'une fleur de lys de même».

Remarquons enfin l'étrange similitude des armes de la famille de Cœuve et de celle de Mathay !

Jean-Marie Thiébaud

Notes et références

¹ J. TROUILLAT: «*Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*», Tome 1, p. 263.

² *ibid.*, p. 321.

³ *Ibid.*, p. 359.

⁴ Cartulaire de Lucelle.

⁵ J. TROUILLAT: *op. cit.*, Tome III, p. 702.

⁶ A. QUIQUEREZ: «*Généalogie de Cœuve*», Ms. H. 1. 21 c. de la Bibliothèque de l'université de Bâle.

⁷ J. TROUILLAT, *op. cit.*, Tome II, pp. 404-406.

⁸ Cf. supra N° 5.

⁹ Les enfants de Rodolphe de Cœuve sont cités dans le manuscrit de Quiquerez, à l'exception de Renaud de Cœuve.

¹⁰ Renal (Renaud) est connu par l'acte suivant :

«*Holri dit Lornes, écuyer de Cœuve, et son épouse Catherine vendent à Renal, écuyer de Cœuve, oncle du premier, pour vingt-huit livres bâloises différentes pièces de terre de franc alleu, situées sur le territoire de Cœuve, avec le consentement de Loviat de Cœuve, écuyer, père et tuteur de ladite Catherine. Scellé par ce dernier, par Pierre, abbé de Bellelay, et par Louis, curé d'Alle. 27 octobre 1327.*» (J. TROUILLAT, *op. cit.*, Tome III, p. 727.

L'épouse de Renaud de Cœuve appartient peut-être à la famille de Sancey, car le 27 mai 1315 Vuillemin, écuyer, fils de Jehan de Sancey, chevalier, vend à Renal de Cœuve, écuyer, son oncle, tout ce qu'il possède à Cœuve soit en fief soit en biens de franc alleu (J. TROUILLAT, *op. cit.*, Tome III, p. 700).

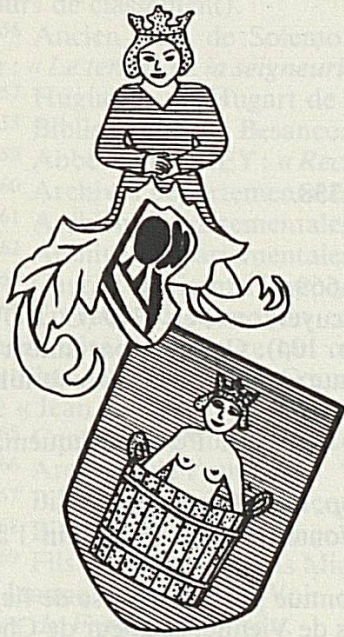
¹¹ J. TROUILLAT, *op. cit.*, Tome III, p. 716.

¹² Cartulaire de Lucelle, II, p. 82.

¹³ Cartulaire de Bellelay, p. 22.

¹⁴ Cartulaire de Bellelay (J. TROUILLAT, *op. cit.*, III, pp. 735-736).

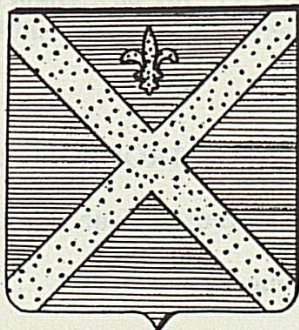
ARMOIRIES



DE CŒUVE



DE COUTENANS
DIT DE MILANDRE



DU PRAY DE CŒUVE

- 15 J. TROUILLAT: *op. cit.*, Tome III, p. 769.
- 16 *Ibid.*, Tome III, p. 789.
- 17 *Ibid.*, Tome IV, pp. 658-659.
- 18 *Ibid.*, Tome IV, p. 667.
- 19 *Ibid.*, Tome IV, p. 669.
- 20 *Ibid.*, Tome IV, p. 684.
- 21 *Ibid.*, Tome IV, p. 702.
- 22 *Ibid.*, Tome IV, p. 712.
- 23 Echevin.
- 24 J. TROUILLAT: *op. cit.*, Tome IV, pp. 737-738.
- 25 *Ibid.*, Tome III, p. 743.
- 26 Voir plus haut l'acte du 14 juin 1335.
- 27 J. TROUILLAT: *op. cit.*, Tome IV, pp. 668-669.
- 28 Henri « Voiteillat » al. Ruequelin, de Cœuve, écuyer, teste en 1349 (U. ROBERT: « *Testaments de l'Officialité de Besançon* », Tome I, p. 104). Comme, par ailleurs, il est cité comme étant déjà mort en 1437, le testateur est un autre membre de cette famille ou la date du testament est erronée.
- 29 Marguerite de Pierrefontaine-(les-Varans) est veuve de Perrin Jacquemard, de Lanans, écuyer.
- 30 Jean Macabrey teste en 1381 (U. ROBERT: *op. cit.*, Tome I, p. 69).
- 31 Clémence est la sœur d'Annelez de Grandfontaine (voir plus loin l'acte du 7 avril 1456).
- 32 L'ascendance d'Angéline de Vaclusotte est connue par une reprise de fief effectuée par Lambert de Vaclusotte, son frère, de Jacques de Vienne, seigneur de Châtillon-sous-Mâche, en 1375 (J. TROUILLAT: *op. cit.*, Tome IV, pp. 740-741).
- 33 Archives de Porrentruy. Voir aussi l'excellente étude de ROBERT GENEVOY: « *Une famille franc-comtoise dans l'ancien évêché de Bâle: les Colin de Valoreille* » (Société jurassienne d'Emulation).
- 34 La seigneurie de Valoreille devient la propriété de Jacques-Charles Richard, marquis de Bligny (ou de Beligny), lors de son mariage avec Marie-Louise, fille d'Henri Colin, seigneur de Valoreille, Solemont et Vaclusotte, et de Catherine de Monguyon, le 22 février 1755.
- 35 Voir du même auteur: « *Officiers seigneuriaux et anciennes familles de Franche-Comté* ».
- 36 J. TROUILLAT: *op. cit.*, Tome IV, p. 724.
- 37 *Ibid.*, Tome IV, p. 479.
- 38 *Ibid.*, Tome V, p. 724.
- 39 Châtillon-sous-Mâche, canton de Saint-Hippolyte (Doubs).
- 40 Chaux-les-Châtillon, canton de Saint-Hippolyte (Doubs).
- 41 Courcelles-les-Châtillon, canton de Saint-Hippolyte (Doubs). Cette commune a été réunie aux deux précédentes et à Neuvier, par arrêté préfectoral du 27 novembre 1969, pour former la commune des « Terres-de-Chaux ».
- 42 Archives de l'ancien évêché de Bâle (J. TROUILLAT: *op. cit.*, Tome V, p. 755).
- 43 Cf. supra N° 39.
- 44 J. TROUILLAT: *op. cit.*, Tome V, pp. 757-758.
- 45 Répertoire de l'abbaye de Lucelle, p. 367.
- 46 Cf. supra N° 39.
- 47 Archives de l'ancien évêché de Bâle-Valoreille (J. TROUILLAT: *op. cit.*, Tome V, p. 760).
- 48 *Ibid.*, Tome V, pp. 813-814. Annelez est la belle-sœur de Jean de Cœuve (voir tableau N° 8).
- 49 Cf. supra N° 47 (J. TROUILLAT: *Op. cit.*, Tome V, p. 892).
- 50 J. TROUILLAT: *op. cit.*, Tome V, p. 811.
- 51 Répertoire de l'abbaye de Lucelle, p. 368.
- 52 La famille de Fleurey est originaire du village du même nom, canton de Saint-Hippolyte (Doubs).

- ⁵³ Frère de Bourcard de Fleurey.
- ⁵⁴ Cartulaire de Belvoir, bibliothèque de Besançon, coll. Droz, manuscrit N° 74.
- ⁵⁵ Archives départementales de la Haute-Saône, fonds d'Huart-Saint-Mauris, 25 J (en cours de classement).
- ⁵⁶ Ancien nom de Solemont, canton de Pont-de-Roide (Doubs). Voir du même auteur : « *Le terrier de la seigneurie de Châtillon-sous-Mâche (1417) — Etude analytique* ».
- ⁵⁷ Huguenin dit Hugart de Cœuve (voir tableau N° 7).
- ⁵⁸ Bibliothèque de Besançon. Cartulaire de Neufchâtel.
- ⁵⁹ Abbé BOUCHEY : « *Recherches historiques sur Mandeure* », pp. 340, 372 et 968.
- ⁶⁰ Archives départementales du Doubs N° G 58.
- ⁶¹ Archives départementales du Doubs N° G 2237.
- ⁶² Archives départementales du Doubs. Pouillé des Carmes.
- ⁶³ Canton de Saint-Hippolyte (Doubs).
- ⁶⁴ En face de ce moulin construit sur le bief de Veau (affluent de la Barbèche), de l'autre côté de la route qui conduit à Solemont, se trouve une terre encore appelée aujourd'hui « la planche de Cœurre » (altération de Cœuve), tout comme ce moulin était appelé « Jean de Cœur » (Jean de Cœuve).
- ⁶⁵ Canton de Pont-de-Roide (Doubs).
- ⁶⁶ Archives de l'auteur.
- ⁶⁷ Bibliothèque de Besançon, manuscrit 1207, fol. 107.
- ⁶⁸ Bibliothèque de Besançon, manuscrit 1208, fol. 136.
- ⁶⁹ Fils de noble Thomas Michotey, écuyer, juge-châtelain de Châtillon-sous-Mâche, et de Jeanne d'Allanjoie. Voir du même auteur : « *Officiers seigneuriaux et anciennes familles de Franche-Comté* ».
- ⁷⁰ Marguerite de Cœuve est sans doute la seconde épouse de Claude Michotey dit d'Allanjoie, car la première femme de celui-ci est Jehannette N. qui lui donne quatre enfants de 1564 à 1576 (Registres paroissiaux de Sancey).
- ⁷¹ Archives départementales du Doubs, N° B - Chambre des Comptes - 2461.
- ⁷² Abbé LOYE : « *Histoire de la baronnie de Belvoir* », p. 387.
- ⁷³ Jean de Boncourt, châtelain de Porrentruy (1404), est le fils de Ponceot de Boncourt dit d'Asuel et de Jacqueline de Sagey.
- ⁷⁴ J. TROUILLAT : *op. cit.*, Tome III, p. 725.
- ⁷⁵ *Ibid.*, Tome III, p. 730.
- ⁷⁶ *Ibid.*, Tome III, p. 733.
- ⁷⁷ Cartulaire de Bellelay.
- ⁷⁸ Archives de l'ancien évêché de Bâle (J. TROUILLAT : *op. cit.*, Tome IV, p. 308).
- ⁷⁹ J. TROUILLAT : *op. cit.*, Tome IV, p. 753.
- ⁸⁰ *Ibid.*, Tome IV, p. 757.
- ⁸¹ *Ibid.*, Tome IV, p. 818.
- ⁸² *Ibid.*, Tome IV, p. 631.
- ⁸³ *Ibid.*, Tome IV, p. 706.
- ⁸⁴ Cf. supra N° 6.
- ⁸⁵ Bibliothèque de l'université de Bâle, ms H. 1. 25.

De l'expressionnisme au monde informel,
de l'art orthogonal
à la floraison surréaliste :
l'œuvre de Joseph Lachat de 1951 à 1981

par Alphonse Winter

BEAUX-ARTS

A la vérité, je ne saurais dire où et quand j'ai fait la connaissance de Joseph Lachat. Ce souvenir est si précieux que je le garde précieusement. Un jour, en fin d'après-midi, dans cette lumière d'arrière-saison où les choses prennent une autre dimension, je découvrais l'ancien couvent des rédemptoristes d'Ulrier, blotti au pied du vignoble valaisan, cerné par une végétation dont la poussée anarchique ajoutait au charme désuet du lieu. Là, dans une salle donnant de plain-pied sur la cour intérieure — cour sur laquelle s'ouvriraient aussi les ateliers de Duarte, le sculpteur, et de Loay, le verrier, la mince silhouette de Joseph, dressé devant sa table, m'est apparue de dos, tandis qu'à quelques pas, Nicole, en bleu de plombier, armée d'un chalumeau, assemblait les pièces d'une grande plastique de métal dans un bruit assourdissant. Ce fut le point de départ d'une amitié qui n'a connu aucune éclipse. Mon admiration pour l'artiste ne mura pas à mon témoignage : mon propos n'est point de donner dans le panégyrique. Je me bornerai à dire l'homme et ses problèmes.

Pour attaché qu'il soit à sa terre natale, Lachat s'y sent à l'étroit. Son talent a besoin d'espace. La lumière du Midi-Panire, et la chaleur du Sud, pour ce bourlingueur impénitent, ce sera successivement le Brésil, où la mobilisation l'a déniché, l'Italie une fois la paix revenue, puis l'équateur — dix-sept mois de traversée du continent-noir, de Libreville à Dakar —, Alicante, sept ans et dix ans, le Valais.

L'Afrique a fait lever son enthousiasme comme elle avait enlaidi Picasso, Braque et Picassor. Lachat, c'est le migrant par excellence, mais sédentaire. Tout paysage le sollicite, qui enrichit sa collection de formes et de couleurs. Les différents types d'humanité auxquels il s'est intéressé, loin d'assouvir sa curiosité, le stimulent.

« Être constamment aux prises avec de nouveaux problèmes », c'est ainsi qu'il voit son dessin dans la « Notice autobiographique » du beau livre que Marcel Joray lui a consacré en 1964.

